

## Conditions générales de vente GoWild AG, 6301 Zug

### 1 Dispositions générales

Les conditions suivantes s'appliquent à toutes les parties entre la société GoWild AG (ci-après dénommé GoWild) et ses clients qui ont signé des contrats et/ou sont facilement incorporés dans ses relations.

Les écarts par rapport à ces termes et conditions ne seront acceptés que si au moins un membre de la direction de l'entreprise GoWild AG les a reconnus expressément par écrit. La nullité d'une ou de plusieurs des dispositions suivantes n'affecte pas la validité des autres termes et conditions.

### 2 Prédispositions avant contrat

Sauf si les contractants ont établi par écrit avec GoWild d'autres conditions préalable aux actuelles CGV, les dispositions suivantes seront appliquées.

### 3. Prix

Les prix proposés ou confirmés par GoWild s'entendent net hors taxe sur la valeur ajoutée et sans emballage et frais d'expédition. GoWild se réserve expressément le droit d'augmenter les prix proposés ou confirmés en conséquence si les coûts de production ou d'approvisionnement auprès de tiers ont augmenté depuis que l'offre a été faite ou la commande a été confirmée jusqu'à la livraison des marchandises (ceci s'applique également aux augmentations de coûts dues aux variations des taux de change). Dans certains cas, GoWild fournit au commerce des prix de détail recommandés (PV) à titre d'aide. Toutefois, l'acheteur détermine en tout état de cause ses prix de revente à sa seule discrétion.

### 4. Conclusion de contrat et prestations de service

Est considéré comme obligé ce qui a été convenu par écrit entre GoWild et son client. La confirmation de commande écrite ainsi que tout autre accord écrit sont applicables. Les délais de livraison sont sans engagement. Le non-respect d'un délai de livraison de la part de GoWild autorise l'acheteur d'annuler le contrat si le dépassement du délai est hors de la limite du raisonnable. Une revendication ou un dédommagement pour l'acheteur est exclu. GoWild se réserve le droit de faire des livraisons partielles. Les marchandises demeurent propriété de GoWild jusqu'au paiement intégral de la part du client.

### 5. Droit d'utilisation

Le client est responsable en cas de violation du droit d'auteur protégé lors de l'utilisation du matériel fourni ou installé par GoWild. Si l'acheteur a connaissance d'une violation des droits de propriété industrielle et de droits d'auteur par des tiers d'un produit fourni par GoWild et protégé par des droits d'auteur, il est tenu d'en informer GoWild par écrit. Le transfert des droits d'utilisation à des tiers n'est pas autorisé sans l'accord écrit de GoWild.

### 6. Contrôle qualité

Le client est responsable d'inspecter la livraison, les produits ou l'installation faite par GoWild et d'annoncer tout manquement dans les 10 jours suivant la réception.

Les vices cachés qui n'ont pas pu être détectés dans ce délai malgré une inspection minutieuse doivent être signalés à GoWild immédiatement après leur découverte.

Les corrections et réparations de produits défectueux par GoWild sont autorisées. GoWild peut également charger le client de remédier aux défauts de manière indépendante, dans la mesure où cela peut être raisonnablement attendu de lui.

Le client ne peut faire valoir ni la résiliation ni la réduction du contrat en raison de produits défectueux, dans la mesure où GoWild prend les mesures correspondantes pour remédier à la livraison / prestation notifiée.

Si un produit est utilisé par le client contrairement aux instructions de GoWild, GoWild décline toute garantie et responsabilité.

## 7. Garantie

Les services de garantie pour les produits de tiers sont limités généralement aux garanties du fabricant respectif. Pendant la période de garantie, GoWild s'engage, en collaboration avec le fabricant, à remédier aux défauts et dysfonctionnements. Les frais encourus par GoWild dans le cadre de prestations de garantie allant au-delà des prestations fournies par le fabricant, telles que le déplacement, l'installation, la configuration et les frais, sont à la charge du client selon les derniers tarifs (prestations GoWild).

Sont exclus de la garantie les dommages causés en particulier par :

- une utilisation incorrecte
- le non respect des instructions d'utilisation
- corps étranger
- accidents, dommages et force majeure
- l'inobservance des règles techniques
- un mauvais entretien ou la réparation par des tiers
- chute ou impacts
- dégâts dus à l'humidité
- dégâts électriques
- dommages causés par la foudre ou une surtension électrique
- pollution et saletés
- l'usure naturelle des pièces

## 8. Retour de marchandises :

En principe, les retours ne seront acceptés qu'après consultation préalable de nos employés. La marchandise doit être retournée dans un délai de max 60 jours dès la date d'achat.

Les retours sont autorisés si : la livraison était incorrecte ou en double par GoWild AG, matériel mis à disposition à des fins de démonstration et d'essai. Si la marchandise est retournée dans l'état dans lequel nous l'avons livrée, un avoir de 100% sera émis.

- AUCUN retour possible pour les commandes avec la mention : commande spéciale / sur mesure / pas de reprise possible.
- Le retour doit être accompagné d'une copie de la facture et un bon de livraison (avec la raison du retour).
- Les retours doivent être effectués aux frais du client, dans leur emballage d'origine et sur emballé avec un carton de protection additionnel au carton d'origine.
- GoWild AG se réserve le droit (même en cas de marchandise absolument irréprochable) de facturer une participation aux frais d'au moins CHF 30.00 ou de créditer au maximum 80% de la valeur de la marchandise (la valeur la plus élevée peut être déduite).

## 9. Responsabilité

En principe, GoWild n'est pas responsable des dommages consécutifs, de la perte de profit ou de la perte d'image causés au client par une consultation, un service ou des performances matérielles. Dans tous les cas, la responsabilité de GoWild est limitée au montant de la commande. Il est expressément rappelé que GoWild décline toute responsabilité en cas de perte de données et de dommages en résultant, à moins que la responsabilité ne soit obligatoire en cas de faute intentionnelle ou de négligence grave et que le client ne se soit assuré, en tenant les données à disposition sous une forme lisible par machine, que les données puissent être reconstruites avec un effort raisonnable.

## 10. Application du droit

Les conditions générales de vente et les contrats sont régis par le droit suisse.

## 10. Juridiction

Le for juridique est établi à Zoug, Suisse

Valable dès le 1er décembre 2019. Remplace et annule les précédentes versions.